



Syndicat  
des

**Enseignants de l'Unsa**

Un syndicat de la maternelle au lycée

**SE-UNSA**

16 rue J.Chatel, BP41  
97461 SAINT-DENIS CEDEX  
Tel : 0262 20 08 13  
E-mail: [974@se-unsa.org](mailto:974@se-unsa.org)

**Flash**  
*Ecoles* 974

Consultez régulièrement le site du syndicat : <http://www.se-unsa974.org> les circulaires rectorales, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc.....

## **FLASH n°1 2017-2018 Lundi 20 Août 2017 SE-UNSA 974**

Cher-e-s collègues,

**Le SE-UNSA vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.**

### **1/ Ajustements de rentrée**

Le groupe de travail « ajustement de la carte scolaire du 1er degré » se tiendra le vendredi 25 août à 13h30 au rectorat.

La réserve de rentrée à répartir est d'environ 15 postes.

Si vous pensez que votre effectif d'école nécessite une ouverture ou tend vers une éventuelle fermeture, transmettez-le nous ainsi que votre répartition et tous les éléments pertinents (moyenne école, moyenne par classe, structure pédagogique des classes, des difficultés des élèves...)

Tous ces éléments nous permettrons de préparer cette commission et de vous défendre.

**Si vous êtes confrontés à tout autre problème : manque d'ASEM et de personnel communal, CP à 12 non dédoublés avec locaux disponibles, surnombre ou sous effectif de personnel enseignant ... Faites-nous remonter un état des lieux de cette rentrée afin que toutes les situations soient abordées avec l'IA-DAASEN.**

Remplissez la fiche de suivi « réajustement de rentrée 2017 » jointe et renvoyez-la nous rapidement par mail : [974@se-unsa.org](mailto:974@se-unsa.org)

### **2/ Formation syndicale**

Chaque enseignant a droit à *12 jours de formation syndicale par an*.

Ces formations syndicales sont réservées aux seules syndiqué(e)s du SE-UNSA à jour de cotisation et sont organisées par le centre de formation de l'Unsa Education Henri Aigueperse.

La possibilité est donnée d'adhérer sur place.

Les demandes de participation sont à faire **un mois avant la formation**.

Le modèle de demande de congé joint sera rempli et renvoyé à votre inspection.

Puis inscrivez-vous par mail au : [974@se-unsa.org](mailto:974@se-unsa.org)

(ATTENTION : nombre de places limitées)

Le SE-UNSA de La Réunion organisera 6 stages pendant le 1<sup>er</sup> trimestre.

Vous souhaitez devenir directrice/directeur d'école une de ces deux formations est pour vous et ce serait dommage de ne pas en utiliser au moins une !

**Préparer l'entretien pour la liste d'aptitude de directeur (trice)**

- **Lundi 25 septembre** Dans le sud au local du SE-Unsa 50 rue Marius et Ary Leblond 97410 Saint-Pierre

- **Mardi 26 septembre** Dans le nord au local de l'Unsa Territorial à Sainte Clotilde  
(à coté de l'école maternelle des Baies Roses)

### **SYNDICALISATION 2017-2018**

Le SE-UNSA ne vit essentiellement qu'avec les cotisations de ses adhérents. Le versement d'une cotisation syndicale permet de réduire ses impôts des 2/3 de son montant, par exemple une cotisation de 180€ donnera une réduction de 120€ du montant de l'impôt. Montant réel de l'adhésion : 60€.

#### **3 moyens de payer sa cotisation**

- par prélèvement automatique : remplir le bulletin d'adhésion et l'autorisation de prélèvement  
autorisation de prélèvement: [www.se-unsa974.org/contact/adhesion/Bulletin\\_adh-17-18.pdf](http://www.se-unsa974.org/contact/adhesion/Bulletin_adh-17-18.pdf)  
Chaque mois (de septembre à juin donc en 10fois) 1/10ème du montant de la cotisation est prélevé.  
Si vous souhaitez des prélèvements en 2-3... fois il suffit de l'indiquer sur la fiche de cotisation.  
Si vous avez choisi ce mode de paiement en 2016-2017 **il est automatiquement reconduit.**
- par chèque(s) : remplir le bulletin d'adhésion
- par carte bancaire en ligne sur le site sécurisé du syndicat: <http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique182>

**L'équipe du SE UNSA** se tient à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires

Pour nous contacter :

Adresse mail : [974@se-unsa.org](mailto:974@se-unsa.org) Fax : 0262 21 58 65

Pour un meilleur traitement de vos demandes veuillez rajouter : 1D-dans l'onglet « Objet » du mail  
ex : 1D-Demande de renseignements xxxxxxxxx

Par téléphone : Responsable 1<sup>er</sup> degré : Sonia LAPIERRE

	Circonscriptions	Correspondant	N° de Téléphone
Secteur Ouest	Étang-Salé St Louis	LAPIERRE Sonia	06 92 63 36 99
		CADET Marie-Claude	06 92 17 08 92
	Port Possession St Paul 3	BOYER Luc	06 92 77 71 21
	St Paul 1 et 2 St Leu	TAURAN Véronique	06 92 64 95 67
Nord	St Denis Ste Marie	NIFAUT Maryse	06 92 63 29 42
Est	Bras-Panon St André Ste Suzanne	BIJOUX Brice	0692 63 28 09
	St Benoît	GENTY Thierry	0692 51 91 64
Sud	Tampon St Pierre	ROGER Erick	06 92 60 48 07
	Petite Ile St Joseph	FONTAINE Philibert	06 92 61 72 57
ASH		VERDIER Michèle	06 92 70 38 62
Réseaux sociaux		JEAMBLU Sophie	06 92 69 42 95
Responsable Jeunes Enseignants		GACEM Houria	06 92 20 90 79
Responsable Contractuels (AED/CAE/CUI/AESH)		GERVAIS Sylvain	06 9224 99 14